

La Maison Roger Neilson – Transition entre l’hôpital et la maison

Chaque famille référée à l’Équipe de soins palliatifs du CHEO et suivie par celle-ci peut accéder aux soins et au soutien offerts par la Maison Roger Neilson au moment de faire la transition entre les soins hospitaliers et les soins communautaires à domicile. Le but ultime de ce type d’admission est de vous offrir une aide au moment où vous devez assumer la responsabilité relative aux soins de votre enfant, tout en vous offrant des répits occasionnels organisés avant de retourner à la maison.

À quoi pouvez-vous vous attendre avant de recevoir votre congé de l’hôpital?

- La planification de votre congé vers la maison commencera dès que possible, alors que votre enfant est encore à l’hôpital. Le médecin qui s’occupe le plus souvent de votre dossier consultera l’équipe responsable des congés au CHEO afin de discuter de vos besoins, y compris de l’équipement et des ressources nécessaires, du transport, de l’adaptation domiciliaire, ainsi que du soutien infirmier ou
- Le personnel du CHEO vous donnera la formation nécessaire qui vous permettra de prodiguer avec confiance les soins de votre enfant à la maison.
- Vous rencontrerez le gestionnaire de cas de votre CASC (Centre d’accès aux soins communautaires), soit avant votre congé de l’hôpital ou immédiatement après votre arrivée à la maison. Votre gestionnaire de cas coordonnera tous les aspects des soins à domicile pour votre enfant.
- Votre médecin responsable au CHEO communiquera avec votre médecin de premier recours (MG ou pédiatre) afin de discuter du diagnostic et des plans de suivi.



Que se passera-t-il lors de votre admission à la Maison de Roger?

- On vous demandera de déterminer vos objectifs par rapport à votre admission ainsi que les dates cibles pour atteindre ces objectifs.
- Vous prendrez soin de votre enfant comme si vous étiez à la maison. Le personnel infirmier sera disponible pour vous appuyer et vous aider à appliquer ce que vous avez appris au CHEO par rapport aux soins de votre enfant.

- On vous encourage à prévoir des moments de pause durant lesquels vous ne prendrez pas soin de votre enfant afin que vous soyez bien reposé et prêt pour votre retour à la maison. Ces pauses doivent être négociées auprès de l'équipe de soins infirmiers et dépendent de la disponibilité du personnel (personnel infirmier, bénévoles et récréothérapeutes) au cours de la période demandée.

Que se passera-t-il lors de votre départ de la Maison de Roger?

- L'équipe de soins infirmiers communiquera avec votre gestionnaire de cas du CASC afin d'assurer que votre soutien communautaire a bien été instauré.
- On vous demandera de confirmer que vous avez atteint avec confiance les objectifs fixés lors de votre admission et que vous vous sentez à l'aise d'assumer les soins de votre enfant de façon indépendante.
- On vous donnera des directives claires sur la façon de contacter, en tout temps, le personnel infirmier et médical de l'équipe de soins palliatifs si vous avez des questions ou des inquiétudes.

Coordonnées :

Membre de garde de l'équipe de soins palliatifs : par l'entremise du localisateur du CHEO au (613) 737-7600, poste 0. Demandez à parler au médecin ou au membre du personnel infirmier de garde en soins palliatifs.

Coordinatrice du service d'admissions à La maison Roger Neilson: (613) 523-6300, poste 619.

